



Syndicat National des Médecins Vasculaires

Paris, le 4 décembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le **Syndicat National des Médecins Vasculaires** est très inquiet du projet de Loi de Santé qui doit être discutée au Parlement en début d'année, loi qu'il juge étatique, dirigiste et liberticide.

Le **SNMV** s'oppose à la mise en place du tiers payant généralisé qui n'a pas lieu d'être, à l'instauration du Service Territorial de Santé qui placera les médecins libéraux sous le joug des ARS, à la création de nouveaux métiers de santé qui relève d'un transfert autoritaire de compétences et non d'une délégation de tâches intelligente et construite, à la marginalisation des spécialités médicales libérales contre la mise en place d'une médecine étatisée et hospitalo-centrée.

Le **SNMV** demande à chaque médecin vasculaire de s'associer au mouvement unitaire de contestation sans précédent qui prend forme pour s'opposer à ce projet de loi extrêmement néfaste pour notre système de soins. Il demande aux médecins vasculaires en cabinet de cesser leur activité du **24 au 31 décembre** et à ceux qui exercent en établissements de soins de suivre les mouvements qui leur seront proposés avec leurs confrères spécialistes dans les premiers jours de l'année.

Le **SNMV** se réjouit de l'unité syndicale et incite ses adhérents à participer aux actions locales proposées par les syndicats horizontaux. Il estime qu'il est primordial de passer à l'action et de refuser les réformes extrêmement délétères que nos gouvernants souhaitent imposer aux professionnels et aux usagers de façon aveugle et péremptoire.

Le **SNMV** proposera prochainement d'autres formes d'action pour contester ce projet.

Contact presse :

Docteur Bruno GUILBERT
Président du Syndicat National des Médecins Vasculaires
79, rue de Tocqueville - 75017 PARIS
syndicat-snmv@wanadoo.fr